LES AMBASSADES VERTES

LE PROJET AMBITIEUX DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR SON RÉSEAU

Le 2 février 2017 au Quai d'Orsay, le réseau des Ambassades vertes à Paris a été officiellement lancé en présence d'une centaine de participants représentant 68 ambassades étrangères.

Initié dans la perspective de la COP21, ce projet ambitieux est né de la volonté du ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) de s'engager pleinement dans la transition énergétique et écologique. Le projet « Ambassade verte » est une démarche globale et progressive de réduction de l'empreinte environnementale des représentations diplomatiques françaises à l'étranger. De plus, la mise en action sur le terrain contribue déjà à renforcer notre visibilité à l'étranger et l'action de la France en faveur du développement durable.

Afin de mieux comprendre le projet «Ambassades vertes» du MAEDI, l'ASFE vous propose un dossier de synthèse, qui reprend une partie des informations et illustrations de la page dédiée au projet sur le site France Diplomatie ainsi que du guide «Ambassade verte» réalisé par le MAEDI, le ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME).

> « Il ne sert à rien à l'homme de gagner la Lune s'il vient à perdre la Terre »
>
> François Mauriac

Le saviez-vous ?

Malgré la croissance de la population et du nombre de logements, en France, l'énergie destinée au chauffage a diminué de 10 % entre 1990 et 2011 grâce à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments.

Mais, dans le même temps, les ménages se sont dotés d'un grand nombre nombre d'appareils faisant augmenter de 80% la consommation d'électricité spécifique (écrans multimédias, éclairages, électroménager, etc.).

SOMMAIRE

Fiche n°1 (page 3)

Le défi du projet

Fiche n°2 (pages 4 et 5)

Objectifs et mise en place du projet

Fiche n°3 (pages 6 à 9)

Mise en action sur le terrain

Fiche n°4 (pages 10 et 11)

Outils de rayonnement de la France

FICHE 1

LE DEFI DU PROJET

Le réseau diplomatique français est constitué de 160 ambassades, 89 consulats, 133 sections consulaires et 16 représentations permanentes à travers le monde.

En 2014, une collecte de données a été réalisée par la Direction des Immeubles et de la Logistique sur la consommation et le fonctionnement de ce réseau à l'étranger. Ainsi, les émissions globales de gaz à effet de serre générées par les activités du réseau diplomatique et consulaire du MAEDI ont été évaluées à 130 000 tèqCO2 réparties comme suit :

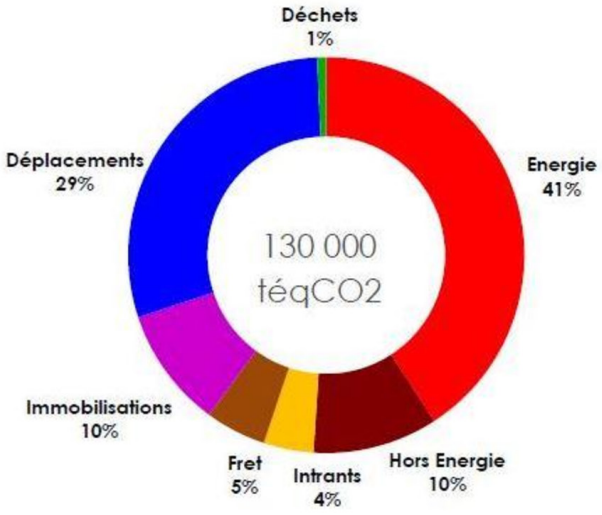

L'ambition du projet « Ambassade verte » est de réduire l'empreinte environnementale des postes et leurs coûts de fonctionnement avec l'adoption de mesures éco-responsables.

En 2014, les objectifs clairs de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (AEDME) pour son partenariat avec le ministère des Affaires étrangères étaient :

- Faire du MAEDI un ministère neutre en carbone en 2020.

- Le déploiement dans tous les postes d'un plan d'action « Ambassade verte » en 2017.

Ce second objectif est atteint puisque le plan d'action vient d'être lancé le 2 février. Le premier est en bonne voie grâce aux différentes actions mises en place dans les postes à travers le monde.

Dès 2014, les postes diplomatiques ont reçu le guide « Un monde en transition - Les ambassades passent au vert » rédigé par le MAEDI, en partenariat avec le ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie (commissariat général du développement durable) et l'ADEME. Ce guide dressait un panorama des actions déjà mises en œuvre dans les postes à l'étranger et offrait des conseils méthodologiques.

Le logo « Ambassade verte » avait également été envoyé à l'ensemble des postes diplomatiques.

AMBASSADE VERTE

Si le défi est globalement ambitieux, les actions à mettre en place pour l'atteindre sont nombreuses.

• Une mise en place en 3 phases

Pour établir un projet « Ambassade verte », 3 phases sont nécessaires dans chaque poste :

1/ MESURER : réaliser un diagnostic des impacts environnementaux de l'ambassade

L'étape de diagnostic est indispensable au lancement d'une action « Ambassade verte » et la condition de son succès. Le Bilan d'émission de gaz à effet de serre (BEGES) et l'audit énergétique permettent de comprendre ce que consomme et rejette le poste pour identifier les points clés à améliorer.

2/ AGIR : définir et mettre en œuvre un plan d'action « Ambassade verte »

Après l'étape de mesure, des actions peuvent être mises en œuvre pour améliorer le fonctionnement du poste et le rendre plus durable. Chaque ambassade et poste du réseau peut ainsi développer un projet personnalisé qui correspond à sa situation.

3/ ÉVALUER : évaluer les actions, les résultats et améliorer en continu le projet.

Diminuer les émissions de gaz à effet de serre

La réduction des émissions de gaz à effet de serre constitue un objectif prioritaire dans le cadre du projet « Ambassade verte ». Différentes mesures permettent d'obtenir une diminution des émissions, telles que l'utilisation d'énergies renouvelables (installation de panneaux solaires), le remplacement des éclairages par des LED (dont la consommation est 2 à 10 fois inférieure), etc.

Maîtriser les consommations d'énergie et d'eau

L'énergie est le premier poste d'émission du réseau diplomatique (41% de ses émissions de gaz à effet de serre (GES)). Les ambassades s'engagent à travers la mise en œuvre de multiples actions : construction de nouveaux bâtiments à basse consommation énergétique, réalisation d'audits énergétiques, sensibilisation des agents aux éco-gestes, achat de matériels performants, réglages des appareils, etc.

Favoriser les achats plus durables

Diffuser des pratiques écologiques par le biais d'achats publics durables contribue à positionner la France comme un acteur positif de changement, partout où elle est implantée. Les ambassades lancent des initiatives pour promouvoir les achats durables : choix de produits certifiés bio / locaux / de saison, formation des acheteurs, insertion de clauses environnementales dans les marchés, etc.

Encourager la mobilité durable

Les déplacements représentent le second poste d'émission du réseau diplomatique, soit 29 % des émissions de GES. Si les trajets en avion sur les longues distances sont difficilement évitables, au niveau local, il est possible d'agir tout en tenant compte de la disparité des infrastructures selon les pays. Les ambassades mettent progressivement en œuvre certaines initiatives : achat de véhicules hybrides ou électriques, promotion du covoiturage, de l'usage des vélos, utilisation de la visioconférence, etc.

Promouvoir les énergies renouvelables

Installation d'énergies renouvelables, contrats énergétiques 100 % ou incluant une part de renouvelables… les ambassades s'engagent également dans ce domaine.

Protéger la biodiversité et l'environnement

Les ambassades, à travers une gestion durable de leurs espaces verts et la mise en œuvre de certaines actions spécifiques, agissent afin de réduire leurs impacts sur l'environnement et promouvoir la biodiversité : jardinage biologique, utilisation de produits certifiés, création d'un potager, installation d'une ruche, promotion des espèces locales, etc.

Réduire et trier les déchets

Dématérialisation, réglages des imprimantes, tri des déchets, sensibilisation des agents, partenariats avec les acteurs locaux : les ambassades se mobilisent pour réduire leur production de déchets et promouvoir leur valorisation.

Sensibiliser en interne et en externe au développement durable

Le succès de la démarche « Ambassade verte » passe par la mobilisation en interne des agents autour d'objectifs et de projets communs. La sensibilisation aux enjeux du développement durable des acteurs locaux fait aussi partie intégrante du projet : organisation de conférences et d'événements auprès du grand public, soutien de projets au niveau local, etc.

• Tableau des actions

Catégories	Actions	Coût	Impact DD	Délai de réalisation	Potentiel d'économies
Achats	Clauses environnementales	€̸	🍃🍃	⏳	€
	Clauses sociales	€̸	🍃	⏳	€
Bureautique	Dématérialisation	€̸	🍃🍃	⏳	€€
	Papier recyclé ou labellisé	€̸	🍃	⏳	€
	Paramétrage (recto-verso, etc.)	€̸	🍃	⏳	€
	Recyclage des cartouches	€̸	🍃	⏳	€
Nouer des partenariats	Consommer des produits/services locaux	€̸	🍃	⏳	€
	Explorer les partenariats avec ONG ou autorités locales	€̸	🍃🍃	⏳	€
Se déplacer	Covoiturage des agents	€̸	🍃	⏳	€
	Incitation au vélo	€̸	🍃🍃	⏳	€
Sensibilisation des agents/ écogestes	Affichettes - Étiquettes	€̸	🍃	⏳	€
	Bulletin vert	€̸	🍃	⏳	€
	Mise en place d'une équipe Ambassade verte	€̸	🍃🍃	⏳	€€
Déchets	Optimisation du tri/recours à des associations locales	€	🍃	⏳⏳	€
Eau	Compostage	€	🍃	⏳	€
Éclairages	Détecteurs de présence	€	🍃	⏳	€
	LED ou ampoules BC	€	🍃	⏳	€€
Énergie	Souscription à un contrat d'énergie 100% renouvelable	€	🍃🍃	⏳⏳	€
Sensibilisation	Économiseurs d'eau	€	🍃	⏳	€
	Formations d'agents	€	🍃	⏳	€
Bureautique	Remplacement des ordinateurs par des modèles plus économes	€€	🍃	⏳	€
Énergie	Remplacement des climatiseurs par des modèles plus économes	€€	🍃🍃	⏳	€€
Évaluer	Bilan des émissions de GES ou audit énergétique	€€	🍃🍃	⏳⏳	€€
Rénovation thermique	Films thermiques	€€	🍃🍃	⏳⏳	€€
	Gestion technique du bâtiment	€€	🍃🍃	⏳⏳	€€€
	Isolation	€€	🍃🍃	⏳⏳	€€€
	Toiture végétale	€€	🍃🍃🍃	⏳⏳	€€
Se déplacer	Mise en place d'un système de visioconférence	€€	🍃🍃🍃	⏳⏳	€€€
Énergie	Mise en place d'énergie renouvelable	€€€	🍃🍃🍃	⏳⏳⏳	€€€
Se déplacer	Achats de véhicules hybrides/électriques	€€€	🍃🍃	⏳⏳	€€

Depuis plusieurs années maintenant, les actions sont nombreuses et la mobilisation du réseau à travers le monde est encourageante. Les initiatives prises par les différents postes sont adaptées en fonction de la consommation mais aussi du contexte du pays.

Découvrez ci-dessous quelques exemples de mises en application concrètes.

• Consommation énergétique plus écologique

- Ambassade de France à Washington

En 2010, l'ambassade à Washington a réalisé un audit énergétique des bâtiments. Sur cette base, plusieurs mesures ont été engagées : installation d'une gestion technique du Bâtiment (GTB) pour un pilotage centralisé et automatisé des consommations, remplacement des éclairages par des lampes basse consommation, installation de détecteurs de présence et de minuteurs et installation d'un toit végétalisé. Grâce à ces efforts, la consommation d'électricité a diminué de 25% entre 2009 et 2015.

- Ambassade de France au Brésil

L'ambassade a installé des luminaires économiques : LED et détecteurs de présence sont devenus la norme dans le bâtiment, ce qui a permis la réduction de 26% de la consommation d'énergie électrique.

Dans la même dynamique, le consulat de France à São Paulo a remplacé toutes ses anciennes ampoules par des ampoules LED avec un éclairage amélioré pour une consommation entre 2 et 10 fois inférieure.

- Ambassade de France en Namibie

L'ambassade a fait installer 17 panneaux photovoltaïques sur les toits de la Résidence de France à Windhoek en partenariat avec une PME franco-namibienne, InnoSun. Ces panneaux fourniront, dans un premier temps, près de 50% de la consommation totale d'électricité de la résidence.

L'installation finie des panneaux solaire à Windhoek en décembre 2016 - ©Ambassade de France en Namibie

• Réduction des déchets et recyclage

Il ne faut pas oublier que le réseau consulaire français est présent dans des pays très différents dont il faut respecter la diversité et dans lesquels il faut encourager le développement local.

Ainsi, le projet « Ambassade verte » repose sur un corpus de valeurs qui s'expriment dans chacune de ses initiatives. Participer à la préservation de l'environnement local, faire appel à des associations locales, ou encore diffuser des pratiques écologiques par le biais d'achats publics durables, contribuent à positionner la France comme un acteur positif du changement.

- Ambassade de France à Londres

L'ambassade de France à Londres a mis en place une politique d'achats durables transversale à travers l'achat d'électricité d'origine renouvelable, l'utilisation du papier recyclé pour toutes les imprimantes, le remplacement progressif de la flotte automobile de l'ambassade par des véhicules « propres » et le choix de produits d'entretien labellisés.

- Ambassade de France en Roumanie

L'Ambassade de France en Roumanie promeut le recyclage en donnant l'ensemble de ses matériaux informatiques réformés à une ONG locale d'insertion sociale, Ateliers sans frontières. Une partie d'entre eux pourra être réutilisé dans les écoles.

Affiche de la campagne de reconditionnement - © Ambassade de France en Roumanie

• Action en faveur de la biodiversité

- Installation de ruches

Certaines ambassades ont fait le choix d'installer des ruches. C'est notamment le cas des ambassades de France à Sofia, à Addis Abeba et à Beyrouth.

- Plantation d'arbres

L'ambassade de France au Cameroun a planté des arbres sélectionnés avec le concours d'un botaniste et d'un enseignant-chercheur à l'Université de Yaoundé dans les jardins de la Résidence de France. Il s'agit d'espèces qui poussent à l'état naturel dans les forêts du Sud et du Centre du Cameroun.

L'ambassadrice a participé à la plantation de ces arbres le jeudi 28 juillet 2016 - © Ambassade de France au Cameroun

• Promotion de la mobilité durable

Si les trajets en avion sont difficiles à réduire, les ambassades françaises s'engagent à favoriser des déplacements plus écologiques dans le pays.

- Ambassade de France à Varsovie

L'ambassade a réussi à réduire le nombre de ses missions annuelles en France en investissant dans un système de visioconférence, une alternative économique et écologique aux réunions consommatrices en temps et en transports.

- Ambassade de France au Cambodge

L'ambassade française a mis en place des actions pour optimiser son poste déplacement hors avion, telles que des sessions de formation des chauffeurs à l'éco-conduite et l'achat d'une berline compacte pour les déplacements intra muros des agents, en remplacement d'un 4x4.

- Ambassade de France au Portugal

Les services de l'ambassade à Lisbonne ont décidé de s'équiper d'une voiture électrique pour les déplacements locaux. Arrivée en avril 2015 à l'Ambassade de France au Portugal, la voiture électrique «Zoé» développée par le constructeur automobile français Renault a déjà prouvé son utilité et sa fonctionnalité.

- Ambassade de France à Vienne

L'ambassade dispose d'un véhicule 100% électrique avec sa Renault Kangoo Z.E électrique associée à un contrat de fourniture d'énergie 100% renouvelable qui alimente sa borne. Le logo « excellence viennoise » apposé sur le véhicule contribue par ailleurs à donner une image exemplaire de la France à chaque déplacement.

• L'implication de l'ensemble des employés

La réussite d'une action « Ambassade verte » passe par l'implication des agents à tous les niveaux de la hiérarchie, aussi bien au sein de la représentation qu'à l'extérieur dans leur vie quotidienne. Pour cela, les ambassades mettent en place des ateliers de formation et des outils de sensibilisation.

Campagne de sensibilisation diffusée au sein du réseau

De nombreuses ambassades encouragent même leurs employés à se rendre au bureau par des moyens écologiques.

A Copenhague, l'ambassade met à disposition de ses employés des emplacements pour garer les vélos. A l'ambassade de Norvège, le 9 septembre a été décrété journée du vélo/transport en commun, et tous les agents jouent le jeu. Aux Etats-Unis, l'ambassade organise des journées « bike to work ».

Journée « Bike to work » à Washington, sous la pluie… - © Ambassade de France aux Etats-Unis

FICHE 4

OUTIL DE RAYONNEMENT DE LA FRANCE

Les ambassades ont pour première fonction de représenter la France à l'étranger. A ce titre, et alors que les enjeux environnementaux se font de plus en plus pressants, elles se doivent de faire briller le savoir-faire français et les engagements de la France en matière de développement durable. Toutes les actions menées par les antennes du réseau peuvent être des occasions de communiquer dans le pays d'accueil sur les actions menées par la France. La sensibilisation aux enjeux du développement durable des acteurs locaux fait d'ailleurs partie intégrante du projet « Ambassade verte » : organisation de conférences, d'évènements auprès du grand public et soutien de projets au niveau local, etc.

Citons certains exemples d'actions de communication :

• L'organisation d'événements

- A l'occasion de la semaine de la diplomatie climatique européenne 2016, l'ambassade de France en Bolivie a ainsi organisé avec la délégation de l'UE et l'ambassade d'Allemagne plusieurs « Rencontres vertes et créatives » à destination du public bolivien.

- L'ambassade de France en Corée a mené une action de sensibilisation avec la projection du documentaire français « Demain » le 20 janvier 2017 à l'Assemblée nationale coréenne. La projection était organisée par le Forum pour les énergies renouvelables de l'Assemblée nationale, le Korea's NGOs Energy Network (KNEN) et PlatformC, avec le soutien de l'ambassade de France et de la Délégation européenne.

Photo lors de la projection du film, en présence de M. Fabien Penone, Ambassadeur de France en Corée, et de M. Chung Sye-kyun, Président de l'Assemblée nationale.
©Ambassade de France en Corée

- La première journée de l'éco-diplomatie au Costa Rica a été organisée le 27 septembre 2016 par l'ambassade de France et l'ambassade de Corée à San José, en coordination avec le Programme « Bandera Azul Ecológica ». La vice-présidente de la République du Costa Rica était présente à l'événement. De plus, l'ambassade a apporté son soutien à la réalisation d'un guide éducatif en français et en espagnol sur les gestes écologiques. Diffusé dans les classes bilingues, ce livret est passé dans de nombreuses mains.

• Reconnaissance locale et labellisation

Toutes ces actions menées au niveau local permettent à la France de briller dans la presse locale et auprès de la population locale. Pas plus tard que le 10 janvier 2017, la presse indienne a parlé du projet « Ambassade verte » du Consulat général de France à Pondichéry, dans un article sur l'installation en 2016 de 144 panneaux solaires, la réalisation d'un audit énergétique et le remplacement de l'éclairage par des LED.

Ces initiatives de développement durable sont très appréciées par les administrations locales. Ainsi, la mairie de Tel Aviv a récompensé la démarche de la Maison de France (résidence de l'ambassadeur) en lui décernant le Label Vert. C'est la première à recevoir ce label parmi les résidences d'ambassadeurs en Israël grâce à ses engagements pour réduire ses impacts environnementaux : 200kg de déchets en moins par an avec l'installation de deux composteurs, réduction de la consommation en énergie et en eau, 30% des produits consommés à la Résidence sont biologiques et les plats non-servis sont offerts à des associations.

L'ambassade de France à Washington a, quant à elle, été labellisée Energy Star. Elle est très active au sein du groupe « DC Greening Embassies Forum », lancé par l'ex-Secrétaire d'Etat Hillary Clinton en 2010, qui se réunit 4 fois par an pour permettre à la communauté de Washington d'échanger et de partager ses expériences. L'ambassade de France a d'ailleurs été récompensée par la mairie de Washington des Prix « Community Award » et « Innovator Award » en 2013 et « Sustainability Award » en 2014.

CONCLUSION

Le projet « Ambassade verte » est ambitieux et demande l'implication de tous les acteurs du réseau à travers le monde. Chaque ambassade, consulat, représentation, doit prendre ses propres engagements pour réduire son impact écologique, améliorer ses pratiques et favoriser le développement durable. La phase d'évaluation est primordiale pour construire le plan d'action en fonction des spécificités, identifier les leviers prioritaires et évaluer l'évolution et les résultats de manière concrète.

Si l'ambassade doit réussir à mobiliser ses agents, la démarche doit aussi s'inscrire dans le contexte du pays et favoriser la création d'un écosystème avec les autorités, les associations et ONG.

Cette démarche doit s'inscrire dans la durée même si les équipes changent. Le projet « Ambassade verte » doit s'inscrire dans le fonctionnement même de l'ambassade. Les premiers résultats sont très encourageants et l'on espère que cette initiative pourra inspirer d'autres administrations, en France comme dans les pays d'accueil.

Pour suivre les actualités des projets « Ambassade verte », n'hésitez pas à consulter la page Facebook dédiée Ambassade Verte.